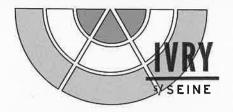
TR/EG



## Arrêtés municipaux

# EXTRAIT DU REGISTRE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**RUE MAURICE GUNSBOURG (V.C.)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Maurice Gunsbourg par la société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Ballainvilliers agissant pour le compte de la Sogetrel – 14/16 avenue du Québec – 91140 Villebon-sur-Yvette (création de réseau fibre),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

#### ARRETE

#### **ARTICLE 1:**

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Maurice Gunsbourg à compter du 20 mars 2023 à 8 heures 30 jusqu'au 7 avril 2023 à 17 heures :

- Neutralisation de quatre places stationnement <u>au droit du n°27</u> afin d'y installer les véhicules de chantier,
- Création d'un passage piéton provisoire du n°36 au n°27,
- Neutralisation du trottoir sur le tronçon compris entre l'avenue Jean Jaurès et le n°42 : les piétons seront déviés par la traversée existante et celle créée provisoirement,
- Neutralisation partielle de la chaussée sur le tronçon compris entre l'avenue Jean Jaurès et le n°42 : la circulation générale sera maintenue,
- Limitation de vitesse à 30 km/h.

### **ARTICLE 2:**

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.



#### ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

#### ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société FGC 72 route de Longjumeau 91160 Ballainvilliers.

FAIT EN MAIRIE, LE 1 0 MAR 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine et par délégation

Clement Pecqueux Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 13 MAR 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement

Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon